



Analysen eidgenössischer Urnengänge
Analyses des votations fédérales
Analisi delle votazioni federali

Analyse VOX des votations fédérales du 27 septembre 2009

Stephan Kuster, Thomas Milic und Thomas Widmer

Résultats des votations	Oui	Non
Financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA	1'110'846 54.5 %	928'601 45.5 %
Suppression de l'initiative populaire générale	1'307'071 67.9 %	618'740 32.1 %

Participation: 40.8%

gfs.bern
Forschung für Politik,
Kommunikation und Gesellschaft
Hirschengraben 5
3001 Bern
Tel. 031 / 311 08 06
Fax 031 / 311 08 19
e-mail: info@gfsbern.ch

Universität Zürich
Institut für Politikwissenschaft
Seilergraben 53
8001 Zürich
Tel. 044 / 634 38 41
Fax. 044 / 634 49 25
e-mail: milic@ipz.uzh.ch

VOX du 27.09.2009

Principaux résultats de l'analyse de la votation du 27.09.2009

Le 27 septembre 2009, le souverain suisse se prononçait sur deux objets. D'une part sur l'arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire de la TVA (en bref: financement additionnel de l'AI) et d'autre part sur l'arrêté fédéral concernant la suppression de l'introduction de l'initiative populaire générale (suppression de l'introduction de l'initiative populaire générale). Comparativement à d'autres, les deux objets ont été acceptés avec une participation relativement faible de 40.8 pour cent.

Alors que les votant-es n'ont aucune peine à se prononcer sur le financement additionnel de l'AI, le contenu de l'initiative populaire générale était peu connu, ce qui rendait la prise de décision assez difficile. De 1993 à 2008, au niveau de l'importance, seuls quatre objets obtenaient des valeurs plus basses que l'initiative populaire générale. En conséquence, le souverain faisait preuve du degré de méconnaissance correspondant.

La votation concernant le financement additionnel de l'AI

La conformité du comportement de vote des partisans des partis par rapport aux mots d'ordre est impressionnante. Alors que, conformément à la recommandation de leur parti, les sympathisant-es de l'UDC rejetaient massivement cet objet, les partisans des Verts et du PS l'approuvaient nettement. Notre échantillonnage a montré que les partisans des deux partis du centre, PDC et PRD, déposaient eux aussi majoritairement un « oui » dans l'urne. Le comportement des camps idéologiques montre encore davantage ce fossé entre le centre, la gauche et la droite (extrême). Une importante majorité des personnes qui se classaient à gauche et au centre du spectre politique approuvaient cet objet, alors que le rapport entre le « oui » et le « non » était un peu plus équilibré dans le camp modéré de droite. En revanche, les personnes qui se situaient à l'extrême droite ont rejeté le financement additionnel de l'AI avec une grande probabilité.

En outre, parmi les caractéristiques politiques, on note l'influence importante exercée par la confiance placée dans le Conseil fédéral: les personnes qui font confiance au Conseil fédéral ont généralement suivi la recommandation de ce dernier. En revanche, les personnes méfiantes envers le gouvernement central ignoraient majoritairement la position de celui-ci. Globalement, le comportement de vote était fortement marqué par les variables politiques. Par contre, les caractéristiques sociales des groupes n'ont joué pour ainsi dire aucun rôle lors du vote.

L'analyse des motifs du choix montre avant tout que, malgré les réserves émises par rapport à une augmentation des impôts, un nombre considérable d'électrices et d'électeurs étaient prêts à la prendre en compte au profit d'un assainissement de l'AI. En revanche, la décision de voter „non“ a essentiellement été motivée par deux raisons : le rejet d'une augmentation des impôts, dont nombre de personnes doutaient qu'elle reste provisoire, et le point de vue selon lequel l'AI pouvait ou devait être assainie uniquement par le biais de la lutte contre les abus.

Pris individuellement, les arguments avancés pendant la campagne par les adversaires et les partisans n'ont eu aucun effet décisif sur le vote. En effet, ils étaient majoritairement acceptés par tous les votant-es confondus. Toutefois, dans leur

concomitance, les arguments ont préparé de manière décisive le terrain de la décision.

La votation sur la suppression de l'initiative populaire générale

L'objet n'a guère suscité d'intérêt. C'est pourquoi le pourcentage de personnes qui ne connaissait rien ou peu de chose du contenu a été comparativement élevé. Cela se remarque déjà au nombre de personnes qui, à la question de savoir quel était le sujet de cette votation ont été incapables d'apporter une réponse substantielle. Ce pourcentage se situe juste au-dessus de cinquante pour cent, même chez les participant-es au vote.

La plupart des caractéristiques politiques n'ont eu que peu d'influence sur le comportement de vote. Chez les partisans des cinq plus importants partis, la part de « oui » se situe dans une fourchette comprise entre 57 pour cent (UDC) et 75 pour cent (Les Verts). On ne remarque pas non plus de différence significative entre la gauche et la droite en ce qui concerne le comportement de vote. Une seule variable politique a cependant joué un rôle décisif: la confiance dans le gouvernement. Dans un contexte de votation caractérisé par l'absence quasi-totale de signaux d'élites, qui auraient pu être utiles à la formation de l'opinion, la recommandation du Conseil fédéral était probablement la plus connue et a donc été suivie par les personnes qui lui faisaient confiance.

Cette hypothèse se trouve également confirmée par le fait qu'un nombre particulièrement élevé de votant-es ont justifié leur choix de vote par l'application de recommandations, dont entre autres celles du Conseil fédéral. Chez les partisans de l'objet, les slogans et les recommandations de vote occupaient la seconde position parmi les motifs du choix. Seule l'inapplicabilité, resp. la non-utilisation de cette initiative a été mentionnée plus fréquemment comme motif pour le « oui ». En revanche, 21 pour cent des personnes qui avaient opté pour le « non » ne savaient pas (plus) pourquoi elles s'étaient exprimées en défaveur de l'objet, 15 pour cent ont fait des remarques sans rapport avec le contenu et un autre cinquième a apparemment confondu le oui avec le non. Ce qui représente une nouvelle preuve de l'insuffisance d'information des électrices et électeurs.

Le test effectué au moyen des arguments a également révélé les difficultés du souverain en matière d'évaluation de l'objet. La part de réponses «ne sais pas» est substantiellement plus élevée pour la suppression de l'initiative populaire générale que pour celle concernant le financement additionnel de l'AI. En outre, les réponses parfois contradictoires aux arguments pour et contre indiquent également qu'en raison d'un profond désintérêt et de l'absence de campagne électorale, les électrices et électeurs ont été dépassés par les explications fournies.

A propos de la méthode

La présente analyse repose sur un sondage post-électoral représentatif réalisé par le partenariat VOX. L'Institut de recherche gfs.bern a réalisé le sondage en l'espace de onze jours après la votation du 27 septembre 2009. L'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich (ISPZ) a effectué l'analyse des données. Le sondage a été réalisé par téléphone depuis le domicile de 55 enquêteurs/enquêteuses. En tant qu'instance de contrôle, gfs.bern avait cependant la possibilité de surveiller les entretiens depuis l'extérieur, sans les enquêteurs/euses et les sondé-es ne puissent s'en apercevoir. Le choix des sondé-es a été effectué selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Le volume de l'échantillonnage s'élève à 1007 ayants-droit au vote, dont septante pour cent sont originaires de Suisse alémanique, 24 pour cent de Suisse romande et six pour cent de Suisse italophone. La marge de confiance pour l'ensemble des sondé-es se situe à +/- 3.1 pour cent. La prudence est de mise dans l'interprétation des données là où la subdivision des échantillons est faible et où parallèlement, la répartition des valeurs en pour cent est équilibrée (50:50). Dans de tels cas, en raison d'une marge d'erreur plus importante, il est impossible de faire des déductions quant aux rapports de majorité.